

Désignations des membres-parents
Assemblée générale du CCSEHDAA - 11 octobre 2023

Le CCSEHDAA tient à remercier l'ensemble des parents ayant soumis leur candidature pour siéger au comité. La participation considérable des parents démontre la volonté de collaborer à la réussite des nos élèves à besoins particuliers.

1. Rappel de la procédure de la sélection des membres-parents du CCSEHDAA

Avant l'assemblée générale :

- Mise en candidature par formulaire
- Vérification de l'admissibilité des candidatures
- Courriel de réponse aux candidats admissibles

Pendant l'assemblée générale :

- Présentation des candidats par type de poste
- Désignation des candidats par type de poste (vote par bulletin)

Après l'assemblée générale :

- Dépouillement des bulletins de vote par les scrutateurs
- Dévoilement des résultats sur le site du CCSEHDAA
- Remise de la liste des candidats désignés au Comité de parents
- Approbation par le Comité de parents des membres-parents désignés

2. Résultats

TYPE DE DIFFICULTÉ	TYPE D'ÉCOLE	
1. DÉFICIENCE PHYSIQUE OU SENSORIELLE (Codes 33 ou 34)	Ordinaire ou spécialisée	Kiléka Coulibaly
2. RETARDS D'APPRENTISSAGE (Codes 10 ou 11)	Ordinaire primaire	Martin Ménard
3. TROUBLES DE COMPORTEMENT (Codes 12 et 14)	Spécialisée	Miranda Brenda Isabel
5. TROUBLES SÉVÈRES DE DÉVELOPPEMENT (Codes 50, 53 ou 99)	Ordinaire	Marie-Line Deshaies
	Spécialisée	Violette Kabanyana
6. POSSÈDE UN PLAN D'INTERVENTION SANS CODE DE DIFFICULTÉ	Ordinaire primaire	Christian Leduc
	Ordinaire secondaire	Véronique Papineau